

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2236

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 3

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 58, substituer aux mots :

« ou de l'établissement »,

les mots :

« territoriale ou de l'établissement public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel